



ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE

Liberté
Égalité
Fraternité



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROTOCOLE TRAVAIL ACCOMPAGNÉ ENTRE PAIRS (TAP)

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
PAF 2021-22

L'esprit de cette modalité de formation

Cette action de formation est destinée à **développer et faciliter le travail entre pairs pour des équipes volontaires**. C'est pourquoi nous l'avons à nouveau inscrite au PAF 2021-22 pour les enseignants d'histoire-géographie de l'académie.

De quoi s'agit-il ?

Des enseignants d'un même réseau (15 personnes au maximum) souhaitent travailler ensemble. Ils définissent leur objet de travail et peuvent disposer, en toute autonomie, de trois jours de formation entre pairs (avec ordre de mission), fixés à leur convenance en termes de calendrier.

Les équipes qui le souhaiteront pourront bénéficier d'un accompagnement par une personne ressource (dont ils préciseront le profil souhaité).
10 groupes sont ouverts pour l'académie.

Les caractéristiques de la formation

Public : désigné ; professeurs d'histoire-géographie de collèges ou de lycées

Dispositif : 21A0020906

Module : 54395

Echelle de référence pour chaque groupe : le réseau (liste des établissements par réseau ci-jointe)

Calibrage de la formation : un groupe de 15 professeurs issus de collèges et/ou de lycées appartenant au même réseau. Chaque groupe devra être issu d'au moins deux établissements.

Durée de la formation : 3 jours pleins non consécutifs, au choix des formés.

L'objectif

Le but est de permettre à des équipes volontaires de travailler entre elles sur un sujet pédagogique qu'elles choisissent.

Le protocole

1. Vous êtes intéressés : cherchez à constituer une équipe

Identifiez un groupe de 15 professeurs d'histoire-géographie au maximum souhaitant travailler ensemble (possibilité, marginalement, d'intégrer des enseignants d'autres disciplines).

Si vous avez besoin d'entrer en contact avec d'autres établissements pour compléter votre groupe, utilisez la liste jointe des établissements par réseau ou prenez contact avec Isabelle Méjean.

Mettez-vous d'accord sur votre objet de travail.

Choisissez un coordonnateur de TAP.

2. Posez votre candidature au TAP

Le coordonnateur du TAP rédige la candidature (fiche jointe) qui comprend :

- Le nom des participants ;
- l'objet du travail. A titre d'exemple et sans exhaustivité : construire des auto-évaluation efficaces pour les élèves, travailler les écrits longs autonomes en REP+, enseigner le changement global, développer les narrations de recherche en classe, etc. ;
- les objectifs poursuivis ;
- les modalités opératoires envisagées (observations croisées, échanges et discussion sur des supports élaborés par les membres du groupe, travail collectif de conception de séances/séquences, etc.) ;
- le calendrier prévisionnel : 3 journées (OM établis permettant aux enseignants d'être libérés de cours sur ce temps de formation) ;
- la mention d'un accompagnement, si celui-ci est souhaité (formateur, inspecteur, pair expert, etc.).

Le coordonnateur du TAP complète le fichier joint et l'adresse par mail à : isabelle.mejean@ac-aix-marseille.fr

3. Déclenchement d'un TAP retenus pour 2021-22

Les candidatures sont examinées par les IA-IPR. Elles peuvent donner lieu à échanges pour en préciser certains attendus. Si des demandes voisines sont formulées dans un réseau, elles pourront être rapprochées.

Seront priorisées les équipes qui n'ont pas déjà bénéficié de cette modalité de formation.

4. Au terme du TAP, partagez votre expérience

Un bilan est attendu, faisant apparaître un court récit de l'expérience, les ressources pédagogiques construites qui pourront donner lieu à diffusion sur *Terre Ouverte*, les points de satisfaction de l'équipe engagée, les évolutions constatées et les points de blocage.

Profitez de cette liberté de construire une action de formation en fonction de vos envies et de vos besoins !